

# MIGRATIONS ET CONFLITS FONCIERS AU NORD-CAMEROUN : ESSAI D'ANALYSE HISTORIENNE DE DEUX FAITS EN « VASE COMMUNICANT » XIXE - XXIE SIECLES.

**François MIAZAOUDI**

*Université de Ngaoundéré (Cameroun), B.P.454*

*Ph.D en Histoire*

*Histoire des migrations*

*Laboratoire Économie et Société (LÉSO)*

*miazaoudi@gmail.com*

## Résumé

*Ce travail se propose d'analyser les conflits fonciers au Nord-Cameroun suite aux mouvements migratoires observés dans cette partie du pays d'une part et les conflits liés au foncier comme facteur de mobilité humaine d'autre part. L'étude est basée sur les entretiens de terrain et sur une bibliographie sélective. En s'appuyant sur la théorie du push et du pull factor de Lee et sur la méthode d'analyse chronologique, il s'agit de montrer, d'une part, que les mobilités des personnes et la saturation foncière sont à l'origine des conflits au Nord-Cameroun. Ainsi, il ressortira de l'étude que les conflits autour des lopins de terre et du foncier utile sont à la base des migrations de personnes dans le septentrion du Cameroun.*

**Mots-clés :** *migrations, migrants, conflits fonciers, communautés, Nord-Cameroun.*

## Abstract

*This work proposes to analyze the land conflicts in North Cameroon following the migratory movements observed in this part of the country on the one hand and the conflicts related to land as a factor of human mobility on the other hand. The study is based on field interviews and a selective bibliography. Based on Lee's theory of push and pull factor and on the method of chronological analysis, it is a question of showing, on the one hand, that the mobility of people and land saturation are at the origin conflicts in northern Cameroon. Thus, it will emerge from the study that conflicts around plots of land and useful land are the basis of the migration of people in northern Cameroon.*

**Keywords:** *migrations, migrants, land disputes, communities, North Cameroon.*

## Introduction

L'homme est naturellement un migrant par excellence (E. Fotso, 1986, p.227). La nécessité de satisfaire ses besoins, le goût de l'aventure, les facteurs environnementaux, les mauvaises récoltes, les conditions socio-économiques et les guerres généralement obligent les hommes à faire recours à la migration dans le but d'accéder à un milieu favorable à leur épanouissement. C'est pourquoi, dès ses premières expériences de la vie sur la terre, l'homme a dû adopter ce phénomène de la migration pour faciliter son adaptation à son environnement. Pour survivre face à la dureté de la chaleur conditionnant la désertification en Afrique australe, l'*homo erectus* devait se déplacer pour chercher des zones forestières favorables à son épanouissement. Au fur et à mesure qu'il migrait, il acquit d'importante expérience pour la vie courante et des profondes modifications au niveau de son intégrité physique et de son arsenal tactique et défensif<sup>1</sup>. De ce fait, le foncier joue un rôle important à plus d'un titre dans la mise en place de la population dans leur zone d'accueil. La pression démographique et les différents enjeux (sociaux, économiques, politiques) qui tournent autour du foncier débouchent sur le problème d'occupation d'espace et sur des conflits ouverts entre les migrants et les populations dites autochtones dans la partie septentrionale du Cameroun. Ces problèmes peuvent être entre autres les conflits agropastoraux, querelle autour de la parcelle de terrain, le foncier utile. Dès lors, la question que l'on se pose est celle de savoir en quoi et comment le foncier constitue une source de conflits entre les migrants et la population locale ? Pour cerner la quintessence de ce travail, l'on va s'intéresser premièrement aux vagues migratoires, deuxièmement à la saturation foncière et les différents conflits fonciers et troisièmement aux mécanismes de prévention et résolution des conflits fonciers au Nord-Cameroun.

## 1-Méthodologie

Les données utilisées dans la présente étude ont été recueillies principalement au cours d'une enquête de terrain menée au Nord-

---

<sup>1</sup> La bipédie est acquise par l'*homo erectus* pendant son déplacement terrestre devant l'amener à relier les arbres sur lesquels il vivait (en tant qu'australopithèque) du fait de la distanciation des arbres (pour cause de la désertification). Et c'est également au cours de ses déplacements qu'*homo sapiens* perfectionne ses moyens et systèmes de défenses physiques et climatiques. Ceci devait renforcer ses potentiels techniques en matière de défense lorsqu'il se mit en société.

Cameroun plus précisément dans les régions de l'Extrême-Nord, Nord et de l'Adamaoua. Ces enquêtes sont appuyées de recherches documentaires. La documentation a servi de base empirique pour cerner le phénomène des migrations en général et particulièrement celui des conflits fonciers.

### ***1-1- Méthodes d'enquête***

Les données ont été collectées à travers des enquêtes auprès des migrants, les populations autochtones, les autorités traditionnelles et administratives, bref auprès des personnes ressources. De ce fait, une dizaine des personnes ont été choisies en fonction de leur situation et leurs activités. Par le biais d'un questionnaire préalablement établi, ces personnes ont été enquêtées dans les régions de l'Extrême-Nord, Nord et de l'Adamaoua. La structure du questionnaire était focalisée sur les vagues migratoires, les conflits fonciers et les mécanismes de résolution et de prévention des ces conflits. Bien plus, les observations directes ont été faites en parallèle avec la collecte des données, ainsi qu'une analyse documentaire.

### ***1-2- Traitement et analyse des sources***

Après la collecte des sources orales et écrites, nous les avons combinées afin de les confronter et les analyser. En fait, la conduite de cette étude a associé à l'histoire d'autres sciences comme la géographie, la sociologie et les sciences économiques. Ceci a permis de réunir des données par domaine d'étude afin de mieux les analyser. L'analyse effectuée a permis d'obtenir des résultats que nous présentons par la suite.

## **2- Résultats et discussion**

### ***2-1- Les vagues migratoires au Nord-Cameroun (XIXe-XXe siècles)***

Les populations qui se déplacent vers le Nord-Cameroun empruntaient plusieurs voies. Leurs migrations ne s'effectuent pas à la même période. Cette partie analyse les différentes vagues migratoires au Nord-Cameroun. Ces mouvements peuvent être scindés en deux à savoir la vague migratoire dit ancienne et la vague migratoire récente.

## 2-2-Vagues migratoires anciennes

Selon Christian Seignobos, les mouvements migratoires qui sont à l'origine de la mise en place du peuple ment, suivent deux composantes (C. Seignobos, 2000, pp. 44-52). Le mouvement migratoire le plus ancien qui fonctionna le plus longtemps est d'origine nord-orientale. Ce mouvement a subi avec le temps un glissement régulier en latitude vers le sud (C. Seignobos, 2000, p. 44).

En effet, il faut dire que la configuration ethnique du Nord Cameroun paraît confuse et mouvante à la veille du XIX<sup>e</sup> siècle, l'avancée peule n'en est pas, pour sa part, uniforme et homogène. Scindés en plusieurs clans et familles, les Peul abordent le *Fombina* (Mohammadou, 1983, p.5) de façon quasi dispersée (C. Seignobos, 2005, p.54). Le XIX<sup>e</sup> siècle est celui de la pénétration de plus en plus massive de groupes peuls vers la zone soudanienne, à la suite d'éléments pionniers comme ce que Seignobos appelle les *Fulbe Baamle*<sup>2</sup> ou les *riimay'be* qui les ont précédés parfois depuis un ou deux siècles. Ainsi, certains lignages peuls se trouvent être plus « autochtones » que certains groupes *haa'be* (Seignobos, 2005, p. 56). Pour Alain Beauvilain, les Peul du Nord-Cameroun seraient venus du Kanem Bournou (A. Beauvilain, 1989, p.19). Toutefois, il est important de noter que la provenance du Bornou se serait effectuée « selon deux grands itinéraires nord-sud de part et d'autre des Monts Mandara, Ferôbé à l'est, Wolarbé et Hillaga à l'ouest, ces derniers obliquant ensuite vers l'est à partir de Madagali et de Moubi » (A. Beauvilain, 1989, p.23).

Avant le lancement du *djihad* par Ousman Dan Fodio dans le *Fombina*, les pasteurs peuls qui s'y trouvaient en petits nombres n'étaient toutefois pas exactement les mêmes « immigrants » que les « populations païennes ». Abondant dans le même sens, Njeuma notait que l'immigration peule s'étala sur une longue période, partant du XVII<sup>e</sup> siècle. Deuxièmement ils n'occupèrent pas un territoire unique et homogène (M.Z.Njeuma, 1989, p.19).

Pour Théodore Takou, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une infiltration pacifique des Peul nomades dans le *Fombina*, zone de riches pâturages (T. Takou, 2015, pp.93-106). D'après Maquet, « leur soumission était complète puisqu'ils ne refusaient pas le droit du seigneur à leurs maîtres » (Maquet et al., 1971, pp.108-109). En effet, une bonne entente régnait entre les nouveaux venus et les autochtones (HURAUULT J., 1993, pp.53-60).

---

<sup>2</sup> Pour l'auteur *Baamle* (sing : *naamgo*) sont des Peul vivant auprès des peuples « païens ».

Bien plus, le Nord-Cameroun a connu des mouvements migratoires intenses des Kanuri à partir de l'empire du Bornou voisin. Ces mouvements de personnes ont plusieurs causes, dont la conjugaison a permis une osmose culturelle géante entre ce peuple et la région de chute. Les itinéraires migratoires qu'empruntèrent les populations Kanuri du Bornou vers le Nord-Cameroun, Blarna Méle et Dogo Mammadi, sont au nombre de trois : la première qui a pour destination le Mandara était la plus empruntée par les Kanuri, la deuxième voie de migration prenait la direction du pays Kotoko et la troisième grande voie est celle de Gazargamou, Doulo, Aïssa Hardé, Balda, Petté et Maroua (Sali Babani, 2016, p.59).

### *2-3- vagues migratoires récentes*

La migration peut être provoquée par le politique pour répondre à une volonté stratégique et humaine précise. En effet, les politiques natalistes des Occidentaux au lendemain des Progrès Scientifiques et Techniques du XVIIIe-XIXe siècle ont conditionné des conceptions particulières de la logique migratoire. En effet, il fallait déverser le surplus de la population dans les zones du globe non peuplées jusqu'alors. Au cours des années 1920 et 1930 par exemple, les montagnards avaient été délocalisés. L'installation des montagnards vers les plaines est signalée à partir de 1925 à 1930 et ce mouvement va s'intensifier entre 1931 et 1932 à la suite d'une grave famine dans les montagnes. Le rôle de l'administration est fondamental. L'administration coloniale a encouragé voire facilité notamment en délimitant localement en plaine des zones des cultures pour les montagnards puis en créant des casiers et périmètres d'accueil et amplifié un mouvement qui se « dessinait spontanément mais timidement<sup>3</sup> ». En 1940, l'autorité coloniale française adopte une politique vis-à-vis des peuples montagnards du Nord-Cameroun en général et de l'Extrême-Nord en particulier. Cette politique consiste d'abord à faire descendre les populations qui habitent les montagnes et par conséquent des terres cultivables en manquent.

Au début des années 1970 par exemple, il eut des mouvements migratoires des peuples vers le Nord-Cameroun. En 1973, Djaouro Gardi originaire du Canton de Lam commence à s'installer vers la localité de Ngong. Par la suite, les Peul se sont mobilisés vers cette cité.

---

<sup>3</sup> De la montagne à la plaine : aspect et problèmes d'un mouvement de colonisation au Nord-Cameroun, [https://www.persee.fr/doc/cea\\_0008-0055\\_1972\\_num\\_12\\_47\\_2757](https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1972_num_12_47_2757) consulté le 15 mars 2017.

Leur principal objectif est la recherche des terres fertiles pour l'agriculture et surtout pour la culture d'arachides. Les Guidar originaires de Mayo-Louti et du Tchad ont traversé plusieurs localités telles que Figuil, Golombé, Djabi, Boula-Ibib, Libé pour aller s'installer dans la vallée de la Bénoué (Tizi Doubla, 1999, p.84). Il faut mentionner que les déplacements massifs des Guidar ont été influencés par la politique gouvernementale de 1970 notamment le projet Nord-Est Bénoué (NEB) et la création de l'industrie cotonnière la SODECOTON (J. Koulandi, 1981, p.50). Il faut dire qu'en 1970, le gouvernement Camerounais avait organisé des mouvements migratoires des populations de l'Extrême-Nord et du Nord à travers ce même projet et la SODECOTON. Ce sont des types de migrations qu'on appelle « migrations dirigées ou contrôlées ». C'est ainsi qu'en 1973, plusieurs populations en provenance de l'Extrême-Nord migrent vers ladite localité en vue d'occuper les espaces agricoles.

Ainsi, la période allant de 1970 à 2000 est une période caractérisée par des vagues de migrations accélérées de populations en provenance de plusieurs horizons. Ce sont surtout des migrations dirigées ou contrôlées par le NEB, la SODECOTON et les Comités Diocésains de Développement (CDD) entre 1970 et 1994, période pendant laquelle le projet Nord-est Bénoué organise la dernière vague de migration. Ces migrations organisées par ces organismes sont appelées des migrations de première génération (APNEB, 2000, p.33.)

### **3- Saturation foncière au Nord-Cameroun : objet de dissension entre groupes ethniques en présence**

La saturation foncière renvoie à une situation dans laquelle la demande de la terre excède la disponibilité. Elle constitue l'une des causes majeures des conflits fonciers au Nord-Cameroun. Ces derniers sont des oppositions ouvertes et parfois violentes qui ont pour cause un espace, une parcelle de terre. Les espaces disputés sont destinés à l'agriculture ou à l'élevage, à l'habitation ou considérés par une communauté comme faisant partie de son patrimoine historique. Les conflits surviennent lorsque les parties en présence revendiquent la possession de la terre disputée.

#### ***3-1-Conflits agropastoraux au Nord-Cameroun***

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs au Nord-Cameroun constituent un problème réel dans l'environnement de cette localité.

Ainsi, les conflits agropastoraux peuvent être appréhendés comme l'ensemble des différends observés entre les agriculteurs et les éleveurs par rapport à la gestion des sols (les champs par exemple) débouchant parfois sur des dégâts matériels et des pertes en vies humaines.

Dès lors, le conflit entre agriculteurs et éleveurs est dû à plusieurs causes. La première exprimée concerne la récurrence de la destruction accidentelle ou délibérée des champs (B.Gonné, 2014, pp.89-90). Comme cela se voit partout ailleurs dans les localités du Nord-Cameroun, les destructions des cultures sont à l'origine de nombreux contentieux entre agriculteurs et éleveurs dans notre région<sup>4</sup>. Il s'agit des dégâts occasionnés par le bétail des éleveurs dans les différents champs des agriculteurs.

Les destructions des cultures représentent une des situations les plus inquiétantes voire terrorisantes dénoncées par les populations du Nord-Cameroun et apparaissent comme les principales causes des conflits agriculteurs-éleveurs. Selon nos informateurs, ces destructions sont évitables à condition que les éleveurs doublent plus de vigilance.

Pour ce qui est des conflits agriculteurs-éleveurs, l'on constate qu'ils s'effectuent plus en saison des pluies, ceci à cause du non respect de la délimitation du pâturage (N. Koussoumna Liba'a, 2006, p.45). Les cultures au milieu des pâturages, à côté des points d'eau ou même sur les pistes de sortie et de rentrée des animaux entravent sévèrement la conduite aisée des animaux, jusqu'à former des « labyrinthes ». La photo qui suit met exergue un pâturage près d'un champ.

**Photo** : Animaux pâturant près d'un champ à Dogba (Région du Nord)



**Source** : Francis Miazaoudi, septembre 2016.

---

<sup>4</sup> Entretien avec Jean Mainglé, Lam, le 17 avril 2017.

Lorsque des dégâts sont perpétrés dans les champs, les agriculteurs portent plainte surtout auprès des autorités traditionnelles qui ne se privent pas de légiférer afin de bénéficier des avantages liés aux règlements des litiges. Les pistes à bétail, même délimitées depuis longtemps, ne sont pas respectées. Dans le Département du Mayo-Louti par exemple, la saturation de l'espace due à l'insuffisance du pâturage et de points d'eau conduit les bêtes à divaguer et à endommager les espaces agricoles aménagés et cultivés des populations locales.

### ***3-2-Querelles autour des parcelles de terrains***

Au Nord-Cameroun, les querelles autour des parcelles de terrains constituent l'une des causes principales des problèmes fonciers entre migrants et « autochtones ». Avec l'installation massive des migrants dans leur zone d'accueil, les compétitions autour du foncier prennent de l'ampleur (A. Sambo, 2020, pp.387-400). Cet antagonisme est relatif à l'appropriation des terres surtout lorsqu'il s'agit des parcelles fertiles propices à l'agriculture. L'acquisition des terres se faisait sans acuité et les différents modes d'acquisition étaient entre autres l'héritage, le défrichement ou colonisation spatiale et l'emprunt qui est considéré comme une pratique qui consiste à emprunter des terres en jachère d'un voisin ou d'un ami du village (F. Watang Ziéba et M. Lieugomg, 2006, p.5). Une fois les migrants associés aux populations dites « autochtones », les conflits fonciers prennent de l'ampleur puisque avant leur installation l'on enregistrait quelques disputes entre frère d'une même famille (F. Watang Ziéba et M. Lieugomg, 2006, p.7).

Avec l'installation massive des migrants dans les zones d'accueil, les compétitions autour du foncier vont donc prendre de l'ampleur, Il s'agit des parcelles fertiles propices à la pratique de l'agriculture. Dès lors, les premiers occupants se réclament comme propriétaires terriens vis-à-vis des migrants en avançant des propos tels que « c'était le champ de mon père, et c'est moi qui suis l'héritier, allez aussi récupérer pour vos parents chez vous ». Ce cas d'espèce a opposé la famille Guilva à Pelgué, dans l'arrondissement de Figuil, aux Daba venus de Mousgoy à propos d'un champ de cinq hectares. Dans les dégâts, l'on note le meurtre d'un Daba. Il a fallu l'intervention du Sous-



préfet de Figuil et du Lawane de Pelgué pour apaiser des tensions entre les deux camps<sup>5</sup>.

De manière générale, l'occupation du sol est au centre des litiges fonciers au Nord-Cameroun. Il faut noter qu'il existe au Nord-Cameroun plusieurs procédures d'accession ou d'occupation du sol. Elles peuvent être par héritage, défrichage, achat, prêt ou par location et autres. À titre d'exemple, il peut avoir au sein d'une même famille entre les frères un conflit autour d'une parcelle de terrain léguée par un parent. Toutefois, l'on note que les conflits sont plus récurrents dans le cas du défrichage. En fait, il arrive souvent que les nouveaux migrants (les réfugiés surtout), pour pratiquer l'agriculture, se mettent à défricher un espace sans toutefois suivre la procédure normale d'acquisition de l'espace<sup>6</sup>. Ceci est très souvent source de conflits dans les régions qui accueillent un flux important de réfugiés comme l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. En plus, la procédure par achat débouche quelquefois sur des conflits notamment la filouterie foncière. Il arrive très souvent qu'un propriétaire terrien vende à plusieurs migrants une même parcelle de terrain.

Le cosmopolitisme urbain, la spéculation foncière et les résistances communautaires s'imbriquent pour complexifier chaque jour davantage le statut et le contrôle de l'espace (Plan International, 2017, p.13). La communautarisation est aussi perceptible à Kousséri où les gens se socialisent par affinités ethno-linguistiques et par contrées d'origines, aussi bien sur les marchés que dans les zones d'habitation. Il a été observé que l'arrivée des déplacés internes dont la grande majorité est reçue dans les familles d'accueil, contribue à renforcer le sentiment identitaire, chacun se dirigeant naturellement vers « un frère, un cousin, un oncle » (Plan International, 2017, p.13).

### ***3-3-Conflits liés aux conditions d'attribution des parcelles de terrain au Nord- Cameroun***

La problématique d'attribution des parcelles de terrain est au centre des débats tant sur le plan national qu'international. Au Cameroun, deux règles gouvernent l'accession à la terre de manière théorique. Premièrement, les règles coutumières observées par les communautés villageoises et deuxièmement, les textes réglementaires

---

<sup>5</sup> Entretien avec Bachirou Ardo, Garoua, le 10 février 2018.

<sup>6</sup>Généralement, l'acquisition de terrain relève du droit souverain des autorités traditionnelles qui concèdent aux nouveaux venus des parcelles de terrains. Ces derniers doivent au préalable solliciter cette faveur moyennant quelques présents.

qui fondent le droit moderne. L'accès à la terre peut se faire selon plusieurs statuts : on peut être propriétaire du sol, usufruitier, locataire ou encore simple exploitant (J. C.M Van Santen, 2003). L'attribution des parcelles de terrain au Nord-Cameroun se caractérise par une conflictualité multidimensionnelle. La pression foncière et la forte demande conduisent à des actions qui produisent des effets insécurisants pour les acteurs. La demande est toujours croissante et la monétarisation des transactions entraînent des transactions imparfaites, dans un contexte de non application des mécanismes juridiques définis par la législation foncière et constituent un terreau pour la remise en cause.

Selon Abdoulay Mféwou, plus de 60 % des parcelles aménagées étaient exploitées chaque année dans le périmètre irrigué de Lagdo (Région du Nord) avant la principale crise foncière et la distribution de l'eau au niveau des blocs. Cette surface se trouve sous la responsabilité des contrôleurs qui sont des bénévoles. L'attribution des parcelles à un paysan, sous la participation du Djaouro, le représentant du Lamido, est effectuée après la réalisation par la mission d'étude d'une enquête socio-économique sur chaque chef d'exploitation. Cette enquête permet de déterminer sa situation matrimoniale, le nombre d'actifs dans son ménage, le nombre de matériels agricoles et son activité principale (Abdoulay Mféwou, 2013). Le tableau qui suit étaye sur le statut foncier à Lagdo.

**Tableau :** Statut du foncier dans le périmètre hydro agricole de Lagdo

Répondant et village	Propriétaire %	Non Propriétaire %	Indécise %
Gounougou	2,27	67,12	12,35
Ouro Doukoundjé	48,60	0,67	74,15
Bessoum	48,95	2,03	13,48
Dingalé	0,18	30,16	0
Total	100	100	100

**Source :** Abdoulay Mféwou, 2013.

Il ressort de l'analyse des données sur la répartition du statut foncier que le nombre de paysans répondants non propriétaires est élevé à Gounougou et à Dingalé (90 %) par rapport aux paysans dans les villages Ouro-Doukoundjé et Béssoum qui ont eu le document de la mission d'étude. L'accès à la terre dans le périmètre irrigué est toujours contrôlé pour éviter une occupation anarchique.

La descente des montagnards en plaine est aussi considérée comme l'une des causes de la saturation foncière. Pour Gonné Bernard, elle se manifeste par des migrations qui sont dans la plupart des cas, des migrations dirigées. Ce type de déplacement est initié par l'État (B. Gonné, 2014, p.88). La descente des montagnards remonte entre 1954 et 1955, elle va exercer une pression foncière sur les terres des plaines par le biais de l'attribution des parcelles (B. Gonné, 2014, p.88). Cette saturation foncière provoque des conséquences qui se manifestent à travers des conflits fonciers dans les paysanneries de la région.

#### **4-Mécanismes de résolution/prévention des conflits fonciers au Nord-Cameroun (1960-2019)**

Les mouvements de la population posent souvent des problèmes significatifs dans les régions d'accueil car ils contribuent à accroître les pressions sur les ressources naturelles. Dans l'ensemble, les rapports entre les autochtones et les migrants sont bons même si parfois des problèmes se posent, problèmes qui peuvent déboucher sur des conflits. En effet, en marge des mécanismes internes aux communautés, l'initiative de gestion et de résolution des conflits est aussi prise par d'autres acteurs. Il s'agit de l'État et de la société civile.

##### ***4-1-Mécanismes de résolution des conflits fonciers au Nord-Cameroun : acteurs et enjeux***

Parler des mécanismes de résolution des conflits fonciers au Nord-Cameroun entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup> siècle revient tout simplement à présenter et à analyser les acteurs et les enjeux de ces résolutions. Dans cette partie, l'on va s'intéresser à l'importance des pouvoirs publics et à l'apport de la société civile dans la résolution de ces conflits.

#### ***4-1-1-Importance des pouvoirs publics dans la résolution des conflits***

Au Nord-Cameroun comme dans toutes les autres régions du pays, les pouvoirs publics ou l'ordre gouvernant jouent un rôle indéniable à plus d'un titre dans la résolution des conflits entre les migrants et les premiers occupants en ce sens qu'il paraît urgent d'engager un processus de prévention afin de faciliter un développement harmonieux et équitable entre les groupes ethniques en présence.

Parlant de l'effort de l'État pour faire estomper les conflits relatifs à la migration, l'on peut faire allusion à l'impact des projets de développement sur les situations de crise qui génèrent les conflits. Le Projet de Développement Rural Intégré Chari Logone (PDRI-CL) est un exemple palpable de résolution de conflit de migration au Nord-Cameroun plus précisément à l'Extrême-Nord. Cofinancé par l'État du Cameroun, le fonds de l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole (OPEP) et la Banque Islamique de Développement (BID) à hauteur de 10 milliards, le projet œuvre pour l'amélioration de la sécurité alimentaire par le développement de la pêche, de l'agriculture irriguée, le forage des puits, la création des marres d'eau et étangs, la construction de silos et de magasins de céréales afin de réduire les pertes après récoltes ; le développement de certaines infrastructures sociales et environnementales telles que les salles de classe, les aires de jeu, la plantation d'arbres et de vergers en vue de lutter contre la désertification et la réhabilitation des pistes rurales (Anonyme, 2015, pp.39-40).

À cela s'ajoutent les tournées de sensibilisations par les autorités administratives toujours dans le cadre de résolution ou d'apaisement des conflits interethniques ou intercommunautaires. C'est le cas des Gouverneurs des régions qui se rapprochent des belligérants afin de les conscientiser, sensibiliser sur les valeurs vivantes (paix, amour du prochain, pardon, réconciliation bref le bon vivre ensemble). C'est le sens à donner à la mission de sensibilisation à la coexistence pacifique effectuée par Ahmadou Tidjani, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, dans le département du Logone et Chari en mars 2006 (Anonyme, 2015, pp.39-40).

#### ***4-1-2-Apport de la société civile dans la résolution des conflits***

La société civile, telle qu'elle est communément définie, fait référence à l'ensemble des mouvements collectifs, associations,

organisations et groupements non gouvernementaux (Gausset, 2009, p. 129). Cette définition exclut donc les organisations gouvernementales ou parastatales (syndicats, coopératives parastatales, institutions créées et contrôlées par l'État). On implique souvent dans la définition de la société civile que les associations concernées doivent avoir un caractère volontaire, ce qui exclut les groupements ascriptifs et héréditaires (lignages, clans, ethnies). Ainsi, la « société civile » peut être appréhendée comme l'ensemble des associations volontaires non gouvernementales qui renforcent la promotion de la paix (Gausset, 2009, p. 129). De ce fait, parler de l'apport de la société civile dans la résolution des conflits au Nord-Cameroun revient à analyser le rôle du dialogue interreligieux.

L'idée d'initier une plate-forme de dialogue interreligieux au Cameroun est née en 2001, lors de l'Assemblée Plénière de la Conférence Épiscopale Nationale du Cameroun (CENC) consacrée au thème du dialogue interreligieux. Cette idée a été approfondie en décembre 2001, lors d'un colloque sur le dialogue interreligieux organisé à Maroua. Après cinq ans de rencontres informelles, la volonté de fonder un organe permanent s'est traduite en 2006 de manière officielle par la création de l'Association Camerounaise pour le Dialogue Interreligieux (ACADIR), reconnue légalement le 25 juin 2007<sup>7</sup>.

Avec l'appui technique de l'ACADIR, les acteurs religieux réunis autour des Lamibé, chefs spirituels de la communauté musulmane, le Conseil des Églises Protestantes du Cameroun (CEPCA) et le Comité Diocésain de Développement (CDD) initient deux actions majeures en faveur de la paix (ICG, 2015). De manière concrète, des colloques interreligieux sont organisés à cet effet. Le 14 avril 2014 par exemple, une assise réunissant les musulmans et les chrétiens avait été organisée. Le colloque qui portait sur le thème intitulé « Chrétiens et Musulmans ensemble pour la paix. Fruits, défis et perspectives du dialogue interreligieux dans l'Extrême-Nord » a réuni soixante-quinze leaders religieux issus de différentes obédiences (Anonyme, 2015, p.42).

#### ***4-2-Mécanismes de prévention de conflits au Nord-Cameroun***

Il s'agit dans cette partie d'examiner les voies et moyens qui sont susceptibles d'impulser la prévention des différends entre les migrants et les « autochtones » au Nord-Cameroun. Les conflits

---

<sup>7</sup> Pour plus d'informations consulter <http://acadir.org/A%20propos.html>, consulté le 17 décembre 2020.

migratoires au Nord-Cameroun sont pour la plupart liés aux contrôles du foncier, à l'accès des ressources halieutiques et au vivre ensemble.

#### ***4-2-1-Prévention des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles : Cas des espaces cultivables***

Les ressources naturelles, qui correspondent à une substance ou à un objet présent dans la nature et exploité pour les besoins d'une société humaine, englobent aussi bien l'eau, les forêts, les terres arables, les minerais que les énergies fossiles. Inégalement réparties sur la surface de la terre, elles sont depuis toujours à l'origine de conflits partout dans le monde. Selon une récente étude du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) de février 2009, les ressources naturelles ont alimenté au moins dix huit conflits violents depuis 1990 et ont été liées à au moins 40% du total des conflits qui ont eu lieu depuis la fin de la Seconde guerre mondiale (B. Gonné et al., 2017). Elles sont premièrement nécessaires à la survie et au développement de l'humanité. La société humaine n'aurait pu se développer sans la maîtrise des ressources dont elle disposait.

Les mouvements de colonisation agricole au Nord-Cameroun ont contribué à accélérer la croissance démographique au Nord-Cameroun. La pression foncière demeure de toute évidence l'une des conséquences de la migration pour la conquête de nouvelles terres. Celle-ci s'est souvent traduite par une occupation anarchique de l'espace qui ne manque pas d'avoir des effets sur l'environnement et sur les relations sociales. Ici, la migration agit comme un accélérateur de la pression et des inégalités foncières. L'installation des immigrants au Nord-Cameroun pose de nombreux problèmes qui se manifestent souvent par des conflits sociaux. Les relations entre les immigrants et les autochtones deviennent parfois conflictuelles et appellent à la mise en œuvre de mécanismes de prévention au niveau local. Un certain nombre de règles sont établies pour mieux répartir les espaces cultivables, ceci dans le but d'éviter des heurts entre les migrants. L'accession par appropriation privée et les cessions temporaires des terres sont considérées comme les moyens privilégiés de prévention de conflits fonciers entre les migrants et les autochtones au Nord-Cameroun.

#### ***4-2-2-MEAVSB<sup>8</sup>, SEMNORD<sup>9</sup> et Projet Nord-est-Bénoué : des moyens déployés par l'État camerounais pour la prévention des conflits fonciers***

Si pendant la colonisation les mouvements migratoires étaient plus spontanés et moins directifs, la période de l'État indépendant du Cameroun est marquée par une plus grande intervention de l'administration dans le processus. Ceci s'est situé hors de la décennie du développement (1960-1970). Les casiers et les périmètres d'accueil des migrants se sont multipliés (Ndembou, 1998, p. 110). Le rôle de l'administration est fondamental. La descente des montagnards en plaine a été un de ses objectifs constants. Elle a facilité l'encadrement des migrants en délimitant localement en plaine des zones de culture pour les montagnards, puis en créant des casiers et périmètres d'accueil (Ndembou, 1998, p. 110). Après l'indépendance, la descente des montagnards est devenue un objectif prioritaire et les mesures administratives de 1963 et 1964 ont conduit à un véritable déversement de la population sur les piedmonts, variables selon les massifs (Boutinot, 1994, p.71). Les plaines de l'Extrême-Nord s'étant vite saturées, la plaine de la Bénoué s'est présentée comme une possibilité plus large. Pour ce nouvel horizon de la migration, les gens des plaines de l'Extrême-Nord vont se montrer plus pressants. Si l'administration s'est d'abord souciée plus du sort des montagnards, les gens de plaine ont pris le devant pour amener l'administration à les prendre en compte (Boutinot, 1994, p. 159).

Cet état de fait est devenu le phénomène marquant de l'après indépendance. Sur le terrain, elle a mis en place un périmètre de 1000 hectares pour fixer la population « flottante » de Garoua dans le Lamidat de Tchéboa. Celle-ci est constituée de migrants du Tchad et de populations déplacées depuis le sud du Lamina de Rey-Bouba pour effectuer les travaux de manutention portuaire et qui ne sont pas rentrées chez elles. Des réfugiés du Nigéria vinrent compléter cette population. Débutant en 1962 avec 133 personnes, ce petit « casier » en compte 320 en 1964 et va s'étendre très rapidement par la suite (Ndembou, 1998, p. 110). Mais surtout, face à un mouvement de migrations spontanées qui colonise du nord vers le sud les terres situées à proximité de la route Maroua-Garoua, et forte de son expérience des

---

<sup>8</sup>Mission d'Étude pour l'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué.

<sup>9</sup>Secteur Expérimental de Modernisation Rurale du Nord.

« casiers » et du périmètre d'accueil de Doulo-Ganay, l'administration décide d'intervenir sur une grande échelle dans la plaine de la Bénoué.

Le projet Guider est en 1967 le premier cadre destiné à favoriser l'installation des migrants. L'encadrement agricole est confié au SEMNORD et le financement est en partie assuré par le Fonds d'Aide et de coopération (FAC). Initialement prévu pour s'achever en 1970, il va s'étendre alors en une deuxième phase (1970-1973) hors des limites de l'arrondissement de Guider sur une partie du Lamidat de Bibémi et sur le Lamidat de Bé. Il devient ainsi le « Projet Guider-Bé » (Ndembou, 1998, p. 110).

À partir de 1974, le Projet Nord-Est Bénoué donne une dimension sans précédent à une colonisation rurale qui, en 20 ans, n'a cessé de s'amplifier et de progresser vers le sud (Boutinot, 1994, p. 159). Les différents « périmètres » n'ont souvent fait que suivre la marche des migrants. 1970-1980 a été au Cameroun la décennie des projets de développement rural créés par décret gouvernemental. L'État unitaire est né en 1972 et le souci d'intégration nationale s'est affiché plus que jamais dans les discours, l'exemple du Biafra servant de leçon. Pour le Nord, la plaine de la Bénoué devait servir de laboratoire à ce projet d'intégration. La création des projets de grande envergure devait permettre de mettre à contribution tous les Camerounais (Boutinot, 1994, p. 159).

D'après Samuel Ndembou (Ndembou, 1998, pp.111-112), le Projet Nord-est-Bénoué est l'un des plus grands projets d'encadrement de migration et d'installation des populations au Nord-Cameroun. Le projet Nord-est-Bénoué ne s'est pas contenté seulement d'ouvrir des centaines de kilomètres de pistes, de creuser des centaines de puits, de construire et de faire fonctionner des dizaines d'écoles et de dispensaires et d'assurer avec la Sodécoton l'encadrement agricole des paysans<sup>10</sup>. Il va à la rencontre des migrants potentiels et assure leur transport. Des tournées de sensibilisation à la migration sont entreprises dans les campagnes les plus densément peuplées de l'actuelle Région de l'Extrême-Nord et notamment dans le sud du département du Mayo-Danay, dans ceux du Mayo-Kani, du Diamaré, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga. Le but est d'y soulager la pression foncière notamment dans les zones de montagne qui ne bénéficient pas d'autres opérations de développement.

---

<sup>10</sup> Entretien avec Dili Djoubeïrou, Garoua, le 08 juillet 2016.



## Conclusion

En somme, il était question pour nous dans ce travail d'analyser les conflits fonciers au Nord-Cameroun entre migrants et la population locale du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce travail nous a permis d'examiner les conflits fonciers dans la partie septentrionale du Cameroun suite aux mouvements migratoires observés d'une part et les conflits liés au foncier comme facteur de mobilité humaine d'autre part. De ce fait, il a été souligné que les vagues migratoires (anciennes et récentes) décrivent les itinéraires importants de migration au Nord-Cameroun. Suite à ces vastes vagues migratoires, l'on assiste à la saturation foncière qui est considérée comme objet de dissension entre les groupes ethniques en présence au Nord-Cameroun avec entre autres les conflits agropastoraux, les querelles autour des parcelles de terrains et les conflits liés aux conditions d'attribution des parcelles de terrains. Pour résoudre ces problèmes entre migrants et autochtones, un certain nombre de stratégie a été mise en place à travers les mécanismes de résolution et de prévention pour une cohabitation sociale parfaite entre migrants et populations dites autochtones.

## Références bibliographiques

**Abdoulay Mfewou** (2013), *Migrations, dynamiques agricoles et problèmes fonciers en Afrique subsaharienne : Le périmètre irrigué de Lagdo (Nord-Cameroun)*, en ligne à l'adresse <http://journals.openedition.org/cybergeogeo/26092>, consulté le 12 janvier 2020.

**Anonyme** (2015), *Conflits et mécanismes de résolution des crises à l'Extrême-Nord du Cameroun*, en ligne à l'adresse <https://www.humanitarianresponse.info/.../conflits-et-mecanismes-de-resolution-des-crisis-a-l-extreme-nord-du-cameroun.html>, consulté le 12 juin 2017.

**Beauvilain Alain** (1989), *Nord Cameroun. Crises et peuplement*, T 1 et 2, Coutances.

**Boulmo Dankréo** (2017), *Les migrations Toupouri à Touboro : causes, manifestations et impacts de 1966 à 2016*, Mémoire de Master Recherches en Histoire, Université de Ngaoundéré.

**Boutinot Lawrence** (1994), *Le migrant et son double : migration, ethnie, religion au nord Cameroun*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Paris 1. Panthéon Sorbonne.

**Fotso Etienne** (1986), « Les migrations internationales au Cameroun » in *Actes de séminaire de Calabre* (8-10 septembre).

**Gausset Quentin** (2009), « Organisations communautaires de base et renforcement de la société civile en milieu rural », *Civilisations*, n° 52.

**Gonné Bernard** (2014), *Pression foncière sur les plaines argileuses à Karal de l'Extrême-Nord du Cameroun. Fondements, manifestations et configurations spatiale*, Paris, L'Harmattan.

**Gonné Bernard et al.**, (2017), « Plan de gestion des ressources naturelles et de partage de terres entre les populations d'accueil, les déplacés, les retournés et les réfugiés dans les départements du Logone et Chari et du Mayo Sava Extrême-Nord du Cameroun », *Centre d'Études de Recherche en Paix Sécurité et Intégration*.

**Harouna Mounkaila** (2004), « Migration, chefferie et accès aux ressources foncières dans le canton de Torodi (Ouest du Niger) », en ligne à l'adresse

<http://www.journals.openedition.org/com/517;DOI:10.4000/com.517>, consulté le 27 avril 2018.

Consulter [http://www.irenees.net/bdf\\_fiche-analyse-908\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-908_fr.html), consulté le 12 juin 2017.

**HURALT Jean** (1993), « Les anciennes populations de cultivateurs de l'Adamaoua occidentale »,

**Boutrais Jean** (éd.), *Peuples et cultures de l'Adamaoua (Cameroun)*, Paris, ORSTOM, Ngaoundéré, Anthropos.

**ICG**, 2015, "Cameroon: the threat of religious radicalism", *Africa report*, n°229. En ligne à l'adresse

<http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/central-africa/229-cameroon-the-threat-of-religious-radicalism>, consulté le 27 décembre 2017.

**Iyébi-Mandjek Olivier** (2005), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Paris, IRD Éditions, MINREST/INC.

**Koulandi Jean** (1981), *Le projet Nord-est Bénoué et la recherche d'une stratégie pour l'installation des migrants*, CRESD-ISH, Yaoundé.

**Koussoumna Liba'a Natali** (2006), « Étude sur les conflits agro-pastoraux dans les régions camerounaises du Nord, Adamaoua et Est », *Rapport final*, UNHCR-FLM.

**Maquet et al.**, (1971), *Histoire de l'Afrique centrale des origines au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Présence africaine.

**Ndembou Samuel** (1998), *Le développement rural dans la plaine de la Bénoué (Cameroun) : changements géographiques et permanence sociale*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Paris 1. Panthéon-Sorbonne.

**Njeuma Martin Zacharie** (1989), « Les Lamidat du Nord-Cameroun (1800-1894) », in M.Z.Njeuma (dir.), *Histoire du Cameroun*, Paris, L'harmattan.

**Plan International** (2017), « Rapport d'évaluation des besoins humanitaires dans le Département du Logone et Chari »

**Sali Babani** (2016), *Le facteur Kanuri, les échanges marchands et le transfert des arts et techniques à l'Extrême-Nord du Cameroun aux XIXe et XXe siècles*, Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Ngaoundéré.

**Sambo Armel** (2020), « L'accès à la terre par les migrants « climatiques » et les déplacés internes dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun de 1972 à 2016 », *Revue Science et Technique, Lettre, Sciences sociales et humaines*, Spécial hors-série, n°5.

**Seignobos Christian** (2005), « Les Foulbé », in Seignobos, *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Paris, IRD Éditions.

**Seignobos Christian** (2000), « Mise en place du peuplement et répartition ethnique », in C. Seignobos et Olivier Iyébi-Mandjek, *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Paris, IRD Éditions, MINREST/INC.

**Takou Théodore** (2015), « Guerre, pouvoir et société dans les lamidats peuls du Nord-Cameroun : le cas du lamidat de Ngaoundéré au XIX<sup>e</sup> siècle », *Presses universitaires de Rennes*, n° 5.

**Tizi Doubla** (1999), *Industrialisation et développement de la région de Figuil : 1982-1997*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré.

**Van Santen José** (2003), « Règles d'accès au domaine foncier et occupation du sol dans un contexte de migration : le cas de Mafa Kilda », *Archives-Ouvertes.fr*, consulté le 10 avril 2020.

**Watang Ziéba Felix et Lieugong Médard** (2006), « Mobilités spatiales et nouvelles pratiques foncières dans les terroirs d'immigration de la plaine du Diamaré (Nord-Cameroun) : le cas du terroir de Foulou », Colloque international « les frontières de la question foncière »-At the frontier of land issues, Montpellier.